

LEGALLAIS obtient le label “ENGAGÉ RSE” niveau Exemplaire

Engagée dans une démarche d'amélioration continue, LEGALLAIS a été auditée par l'AFNOR du 16 au 23 janvier 2023 dans le cadre du second renouvellement de son label "ENGAGÉ RSE". Aux termes de cette semaine d'échanges avec les différentes parties prenantes, l'AFNOR a décerné à LEGALLAIS le label “ENGAGÉ RSE” niveau Exemplaire, récompensant ainsi les efforts engagés par l'entreprise en matière de développement durable.



En 2018, l'entreprise avait obtenu le label "ENGAGÉ RSE" niveau Confirmé avec la note de 514/1000, correspondant au 3e niveau d'évaluation qui en comporte 4 : "Engagement", "Initial", "Confirmé" et "Exemplaire".

LEGALLAIS atteint à présent un niveau de mise en œuvre permettant de passer au niveau "Exemplaire" avec **702 points sur 1000** (le seuil nécessaire pour passer ce niveau étant fixé à 700).

Le Label "ENGAGÉ RSE" permet d'évaluer la **maturité** de la démarche RSE sur la base de l'ISO 26000 et mesure le niveau d'implication de l'entreprise en matière de développement durable. L'audit porte sur 6 points clés de la RSE : vision et gouvernance, mise en œuvre de la RSE, ressources humaines, mode de production et ancrage territorial.

Ce label est particulièrement exigeant puisque l'audit a duré une semaine au cours de laquelle l'auditrice a rencontré de très nombreux managers, salariés et représentants du personnel au cours d'entretiens individuels et collectifs, ainsi que les parties prenantes externes (clients, fournisseurs, commissaires aux comptes, banque, actionnaires, associations, médecin du travail...).

“La démarche RSE est un véritable outil stratégique pour LEGALLAIS et un élément différenciant, permettant d’associer les objectifs de croissance de notre entreprise aux préoccupations environnementales et sociales. En outre, ce label montre notre maturité en matière de RSE et des valeurs qui sont portées par l’ensemble de nos équipes. C’est aussi un facteur clé de motivation pour tous les salariés et un critère d’attractivité pour séduire nos nouveaux talents. Pour LEGALLAIS, faire le choix de devenir “ENGAGÉ RSE”, c’est adresser un signal fort : celui d’une entreprise qui s’engage pour une croissance durable” indique Daniel Malouf, directeur général de LEGALLAIS.

Juliette Guillemin, directrice RSE du Groupe Grand Comptoir complète : ***“L’audit a permis d’identifier des axes de progrès qui vont donner lieu à des chantiers, pilotés par la direction RSE auprès des directions et collaborateurs concernés. Il va aussi nous permettre de réfléchir à notre stratégie RSE pour les années à venir et de construire, structurer et améliorer notre démarche.”***

Obtenu pour une période de 3 ans, le label “ENGAGÉ RSE” doit faire l’objet d’une évaluation intermédiaire. Prochaines étapes : un audit de suivi en juin 2024 et le 3e audit de renouvellement en janvier 2026.

À PROPOS DE LEGALLAIS

Créée en 1889, la quincaillerie de la rue de Vaucelles à Caen s’est transformée et a bien grandi depuis. LEGALLAIS, entreprise du Groupe Grand Comptoir, emploie plus de 1250 salariés en France dont 800 commerciaux et génère un chiffre d’affaires de 400 millions d’euros. Pour répondre aux exigences de chaque métier, l’entreprise a construit son offre autour de 9 univers produits, regroupant plus de 60 000 références et plus de 600 fournisseurs : quincaillerie de bâtiment, quincaillerie d’agencement et d’ameublement, plomberie, génie climatique, électricité, consommables, outillage, matériels & équipements et EPI (Equipement de Protection Individuelle). Chaque jour, ce sont plus de 15 000 colis qui sont expédiés depuis sa plateforme logistique de 45 000 m2 implantée à Saint-André sur Orne.

Entreprise engagée dans une démarche de développement durable, LEGALLAIS est labellisée “Engagé RSE - AFAQ 26000” démontrant son implication éco-responsable. LEGALLAIS est reconnue “entreprise où il fait bon travailler” par l’organisme Great Place to Work et a reçu le label “Best Workplaces” en 2021.